

## SEANCE ordinaire du 22 septembre 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 12      Convocation du 15/09/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Stéphane GIRARD = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Maria DRABOWICZ

**Délibération n° 037\_2023****Soutien aux Restos du cœur**

Un courriel de l'Association des Maires de France a été reçu le 5 septembre dernier pour relayer l'appel lancé par l'association des « restos du cœur » ; celle-ci se trouve effectivement en difficulté en raison notamment de l'augmentation du coût des denrées alimentaires.

L'AMF invite les Communes à soutenir et à relayer l'appel aux dons porté par les « Restos du cœur ».

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'apporter une aide d'un montant de 1 € par habitant, soit un montant de 862 € (article 65748), et dit qu'elle sera versée par le biais de l'association Départementale basée à Montchanin.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

